

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°16 du 21 juillet 2015



Stades

Dans les parcelles les plus précoces, le stade début véraison est atteint. Plus généralement on observe les toutes premières baies vérees dans de nombreuses situations, hormis en secteurs tardifs où la vigne est encore au stade fermeture.

Avec la poursuite des fortes chaleurs et l'absence de pluies significatives, les symptômes de sécheresse (jaunissement des feuilles et flétrissement des baies) sont de plus en plus visibles dans le vignoble.

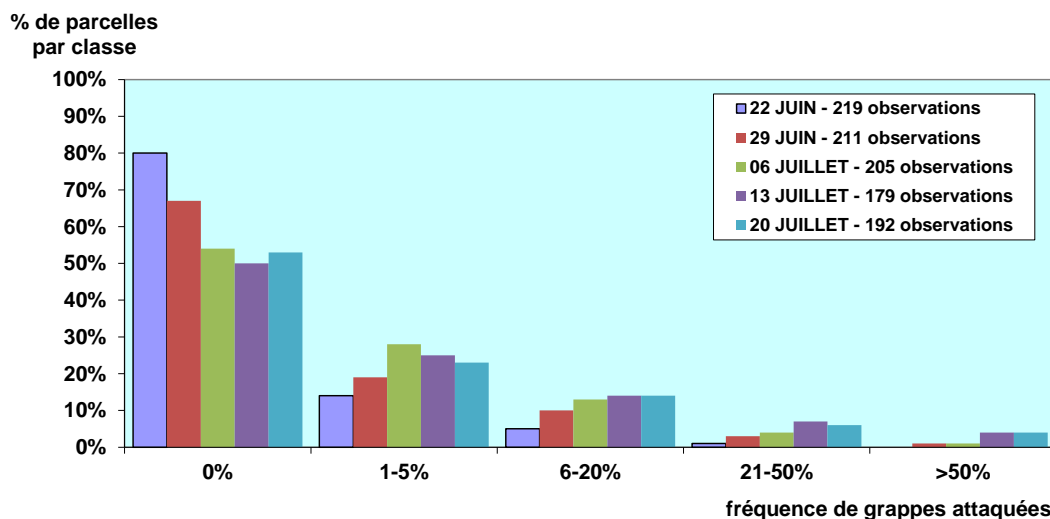
Oïdium

192 observations ont été réalisées hier sur le réseau.

Globalement, l'oïdium a peu évolué au cours des 7 derniers jours. Néanmoins une augmentation de la fréquence d'attaque est constatée dans quelques situations qui étaient saines jusqu'à présent. La progression la plus forte concerne les parcelles qui ont subi les plus fortes attaques ces dernières semaines.

Si dans un certain nombre de situations, le champignon n'évolue pas sur grappes, l'apparition de taches sur jeunes feuilles montre que la maladie est toujours virulente.

Oïdium
Fréquence de grappes atteintes
sur le réseau BSV Bourgogne 2015



Sur les 10 parcelles les plus touchées du réseau (de 38 à 94% de grappes atteintes), 5 se situent dans l'Yonne, 3 en Saône et Loire et 2 en Côte d'Or. Dans la Nièvre sur Sauvignon, la situation demeure saine.

Pluies du 15 au 20 juillet :

Les orages de la fin de semaine dernière n'ont apporté des hauteurs d'eau significatives qu'en Saône et Loire avec localement des cumuls de l'ordre d'une quinzaine de millimètres au maximum.

Prévisions du 22 au 27 juillet :

Une dégradation orageuse passagère est possible à partir de mercredi soir avant le retour d'un temps chaud et sec mais avec des températures maximales qui ne devraient plus dépasser les 30°C.

Source Météo France

Le risque oïdium demeure très élevé.

Dans les parcelles saines (moins de 5% de grappes attaquées) proches du début véraison, l'évolution devrait être maintenant limitée. Là où la maladie est présente de façon importante depuis plusieurs semaines, la dégradation est susceptible de se poursuivre au cours de la véraison.

Jusqu'à début véraison, une surveillance régulière sur grappes reste pertinente dans toutes les parcelles.

Rappel concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 21 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- si présence même faible d'oïdium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation.

Ce bilan peut maintenant être effectué en toutes situations.

Mildiou

En Saône et Loire, dans les situations où il a plu vendredi et samedi derniers, de très faibles contaminations ont été détectées par les modèles. Quelques nouveaux symptômes sur jeunes feuilles pourraient ainsi apparaître à partir de fin de semaine.

Ailleurs, aucune pluie ne s'est produite depuis la semaine dernière et il n'y a toujours aucun cycle en cours.

En toutes situations, les grappes ont atteint leur stade de moindre sensibilité au mildiou. L'objectif est maintenant de protéger le feuillage en vue d'une bonne maturité.

Le risque mildiou demeure faible.

Black-Rot

Aucune évolution dans la plupart des secteurs.

Quelques contaminations ont pu se produire en Saône et Loire dans les secteurs où les cumuls d'eau ont été les plus importants.

Le stade début véraison marque le début de moindre sensibilité des grappes au Black-Rot.

Vers de Grappe

Les vols sont terminés ou les captures demeurent faibles. En dehors d'un secteur du Mâconnais Sud où l'activité de ponte de l'eudémis est encore importante, ailleurs peu d'œufs sont détectés et les perforations restent rares.

Acariens rouges

De retour dans le vignoble bourguignon depuis quelques années, ces ravageurs sont de nouveau ponctuellement présents dans certaines parcelles de Saône et Loire et Côte de Beaune.

Une surveillance doit s'opérer dans les quelques parcelles déjà fortement colonisées au printemps.

Seuil : 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile.



Cicadelle Flavescence Dorée

➤ Zones à 3-1 traitements

- **Conventionnel** : suite au relevé de pièges de la semaine dernière, le 3^{ème} traitement conditionné a été conseillé sur les communes de Mercurey et de Prety (positionnement au plus tard le 24 juillet).

De nouveaux relevés de pièges seront effectués cette semaine et un nouveau message réglementaire sera mis en ligne sur le site de la DRAAF en fin de semaine :

<http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Strategies-de-lutte-contre-le>

➤ **Parcelles de vignes-mères de greffons et de portes-greffes** : le 3^{ème} traitement a dû être programmé entre le 16 et le 21 juillet.

➤ **Pépinières** : la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

PROCHAIN ET DERNIER BSV DE LA CAMPAGNE 2015 : mardi 28 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du Plan Ecophyto.

Avec la participation financière de :

